



CPU-CNRS

Ma thèse en 180 secondes

Édition 2017

Cahier du candidat

(document adapté des recommandations rédigées par l'ACFAS)

Contacts :

CPU

Marine LOPES

Chargée de communication

103 Boulevard Saint-Michel

75005 Paris

Tél. 01 44 32 90 05

Email : marine.lopes@cpu.fr

CNRS

Marie LAUVERGEON

Chargée de communication

3 rue Michel Ange

75794 Paris cedex 16

Tél. 01 44 96 46 51

Email : marie.lauvergeon@cnrs-dir.fr



Table des matières

I - Présentation générale.....	3
1. Qu'est-ce que c'est?.....	3
2. Les prix	3
4. Dates à retenir	4
II - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation	4
1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours en France.....	4
2. Règlements	5
3. Critères d'évaluation.....	7
III – Modalités d'accompagnement des étudiants.....	7
1. Préparation et formation	7
2. Demi-finale.....	8
3. Organisation des finales.....	8
4. Finale internationale	10
IV - Coordonnées	10

Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

I - Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT^{MC}) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

Le concours **Ma thèse en 180 secondes** permet à des **doctorants** de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit faire, en **trois minutes**, un exposé clair, concis et surtout convaincant autour de son projet de recherche.

Chaque année, un appel est lancé à l'ensemble des regroupements universitaires de France, afin que chacun organise un concours interne régional. Le lauréat ainsi sélectionné représentera son établissement à la finale nationale qui se tiendra en juin 2017.

La finale internationale, organisée à l'automne 2017 en Belgique, regroupera les lauréats des différents pays participants au concours (3 lauréats maximum/pays auxquels s'ajoutent les lauréats des pays encadrés par l'AUF).

Ce concours est organisé en quatre temps :

- 1) Une **finale régionale** (au sein des universités et regroupements universitaires) permettra de désigner un lauréat par regroupement. Ce doctorant représentera le regroupement universitaire lors de la demi-finale du concours, si plus de 16 regroupements sont inscrits au concours.
- 2) Une **demi-finale** nationale sera organisée pour sélectionner les 16 candidats qui participeront à la finale nationale ;
- 3) La **finale nationale** déterminera les trois doctorants représentant la France pour la dernière étape ;
- 4) La **finale internationale**, permettant aux participants de se confronter à d'autres publics, dans d'autres lieux, d'effectuer des rencontres, et de se confronter à l'universalité de la recherche. Cette dernière étape verra la consécration de doctorants, récompensés par les trois prix du jury et le prix du public.

2. Les prix

Lors des trois grandes phases de sélection (finale régionale, finale nationale et finale internationale) des prix seront remis par les organisateurs et/ou les membres du jury :

- Pour la finale régionale, au maximum trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix).
- Pour les finales nationale et internationale, trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix).

Un prix du public pourra également être remis après décompte des votes du public présent lors de la phase de sélection.

Seule l'obtention d'un des prix du jury permet l'accès à la finale nationale (1^{er} prix du jury) et à la finale internationale (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix du jury). Un de ces trois prix du jury peut être cumulé avec le prix du public, qui seul ne donne pas accès à la suite du concours.

4. Dates à retenir

Mois	Tâches
02 janvier au 28 avril 2017	Organisation des finales régionales dans les regroupements universitaires et universités participants
juin 2017	Finale nationale
28 septembre 2017	Finale internationale en Belgique

II - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation

1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours en France

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Être inscrits ou avoir été inscrits dans un **programme de doctorat**, rattaché à une université française, de l'année universitaire en cours à savoir l'année 2016-2017 ou avoir obtenu leur doctorat pendant l'année universitaire précédant la finale internationale, à savoir l'année 2015-2016 ;
- Être inscrit dans une université du regroupement que le candidat représente à la finale nationale et dans une université du pays représenté lors de la finale internationale;
- Avoir informé de sa participation au concours son directeur de thèse et / ou financeurs ;
- Présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- S'exprimer en français ;
- Pour la finale nationale : être sélectionné et être envoyé officiellement par le regroupement universitaire dans lequel il a été sélectionné ;
- Représenter le pays dans lequel ils ont été sélectionnés pour la finale internationale.

ATTENTION : Tout candidat se présentant au concours doit tenir compte de la date de la finale internationale qui se tiendra à Liège à l'automne 2017.

Pour participer à l'édition 2017 de Ma thèse en 180 secondes les étudiants doivent s'adresser aux coordinateurs du concours dans leur regroupement d'université (liste disponible sur le site mt180.fr).

2. Règlements

1. Contraintes techniques

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Par un souci d'équité, elles s'appliqueront pendant la finale nationale et la finale internationale, à tous les participants, sans exception. Les organisateurs régionaux sont appelés à appliquer autant que possible ces contraintes techniques, en fonction des moyens logistiques dont ils disposent.

Départ

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur sujet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ;
- Le chronomètre doit effectuer le décompte en partant de 180 secondes, jusqu'à 0 ;
- La personne gardienne du temps sera placée juste à côté de la scène. Quand le participant est prêt à commencer, il l'indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe établi au préalable avec le gardien du temps et le même pour tous les candidats. La personne gardienne du temps enclenchera alors le chronomètre. Autrement dit, le chronomètre part exactement en même temps que le signe du candidat. Le participant peut alors commencer sa présentation ;
- Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

Interruption

- Sauf en cas de problème technique majeur, le chronomètre ne pourra en aucun cas être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt);
- Un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas. Dans ce cas, le **président du jury devra** interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;

- Le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Visualisation

- **S'il le désire**, le participant pourra voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant) ;
- Si les moyens logistiques le permettent, un écran peut-être installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte ;
- Si le participant le souhaite, la personne responsable du chronomètre pourra l'avertir par un signal visuel qu'il ne reste que 30 secondes avant la fin des 180 secondes (ex : agiter un drapeau).

Fin

- Un signal sonore retentira quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans le cas où le candidat dépasse les 180'', il aura le choix : soit de continuer sa prestation et dans le même temps de se disqualifier pour la compétition, soit de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition;
- La décision du jury est sans appel.

2. Présentation orale

- La présentation orale doit se faire **en français**;
- Aucun accessoire, ne sera autorisé : pas de note, pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.;
- Le participant a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat pourra utiliser un micro main, qu'il pourra disposer sur un pied de micro s'il le désire. Ce dispositif sera également efficient lors de la finale nationale en France;

3. Support visuel

- Les étudiants peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré;
- Les étudiants n'ont droit qu'à **une seule diapositive**, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français;

- La diapositive doit être en format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou .jpg, résolution conseillée, 300 dpi et format 1920x1080 pixels). Dans les deux cas, toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document Powerpoint;
- Les participants devront s'assurer que les **images utilisées sont libres de droit** ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours;
- Aucun logo ne devra figurer sur la diapositive du candidat (université, laboratoire, etc.);
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé;
- Le visuel du lauréat participant à la finale nationale devra être envoyé au plus tard le **15 mai 2017** au comité national d'organisation (CPU, CNRS) par la personne responsable de la compétition au niveau local et au format précisé ci-dessus ;
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel Powerpoint peut différer de celui de la thèse menée par l'étudiant de façon à ce qu'il puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet de la thèse sera annoncé oralement par l'animateur de la compétition et affiché dans un jingle d'introduction du candidat.

3. Critères d'évaluation

Le jury portera une attention particulière au talent d'orateur du candidat et à sa capacité de vulgariser son projet de recherche.

Le rôle du jury, quel que soit le niveau de compétition, est de faire ressortir le/la candidat(e) qui l'aura le plus convaincu et qui représentera les valeurs du concours Ma thèse en 180 secondes et plus largement la diversité des acteurs de la recherche.

III – Modalités d'accompagnement des étudiants

1. Préparation et formation

Ma thèse en 180 secondes est un exercice de concision et de médiation qui nécessite une **excellente préparation**, tant au niveau du discours et de la prestance, qu'au niveau de la présentation du visuel sur PowerPoint.

Pour aider les étudiants à bien se préparer, les universités peuvent mettre en place une formation spécifique. Les étudiants sont encouragés à prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans leur établissement (liste disponible sur le site mt180.fr)

Cette séance sera également l'occasion de poser vos questions sur les règlements et les contraintes techniques

Un entraînement avant le jour de l'évènement vous permettra également de déterminer vos préférences concernant la logistique de votre présentation :

- Préférez-vous utiliser un micro tenu à la main ou un micro sur pied ?
- Voulez-vous voir le chronomètre défiler ?
- Voulez-vous être prévenu par un signal visuel quand il ne vous reste que 30 secondes ?

2. Demi-finale

Si le nombre de candidats finalistes des regroupements universitaires est supérieur à 16, le comité national d'organisation se réserve le droit de mettre en place une étape supplémentaire de sélection, la demi-finale. Cette sélection permettra de déterminer les 16 doctorants qui monteront sur scène le soir de la finale nationale.

La demi-finale se déroulera à huis-clos, à l'exception des accompagnateurs, dans les mêmes conditions que la finale nationale (chrono, écran, micro, mêmes critères de sélection du jury...). Chaque doctorant devra effectuer ses trois minutes devant un jury composé pour l'occasion.

Les 16 doctorants retenus à l'issue de la demi-finale présenteront leur thèse devant le grand public lors de la finale nationale, le lendemain de cette demi-finale.

3. Organisation des finales

Inscription à la finale nationale

La personne responsable du concours dans votre établissement devra envoyer au comité national d'organisation avant le **04 mai 2017** les documents ci-dessous :

- Votre **justificatif d'inscription** à l'université, pendant l'année universitaire en cours (2016-2017) ou le document justifiant que vous avez soutenu (ou allez soutenir) votre thèse de doctorat pendant cette année universitaire (2015-2016 ou 2016-2017);
- La photocopie de **votre carte d'étudiant**;
- Vos coordonnées complètes : nom, prénom, adresse courriel valide jusqu'en octobre 2017, adresse postale et numéro de téléphone cellulaire (si vous en avez un);
- Le titre de votre projet de recherche de doctorat complet non vulgarisé ainsi que la date de dépôt de votre travail si celui-ci a déjà été déposé;
- Les coordonnées complètes de votre directeur de thèse : nom, prénom, adresse courriel valide, adresse postale et numéro de téléphone;
- La diapositive que vous avez utilisée pour votre présentation lors de la finale interne à l'université au format demandé, avec les images libres de droit et sans logo. La diapositive pourra être envoyée dans

un second temps si vous souhaitez la modifier pour la finale nationale, elle devra être remise au plus tard de 15 mai 2017 ;

- Votre numéro d'assurance sociale;
- Votre photo (portrait) de bonne qualité (HD) que nous pourrions utiliser sur notre site Internet ou dans les médias sociaux afin vous mettre en valeur;
- Le logo de votre regroupement universitaire dans une résolution suffisamment bonne pour un affichage sur grand écran (.eps ou .psd) ;
- Le document de droit à l'image signé lors de la finale régionale.

L'université assumera les frais de transport et d'hébergement du lauréat du concours interne pour sa participation à la finale nationale.

Jury

Le jury composé par le comité national d'organisation pour la finale nationale sera constitué de représentants de la communauté scientifique et de la culture scientifique, du monde économique et des médias.

En cas de conflit d'intérêt, (par exemple si l'étudiant d'un membre du jury participe au concours), le juge doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

Animateur

Une personne issue du milieu de la culture scientifique animera la finale nationale. L'animateur sera chargé de présenter les candidats, d'annoncer leur sujet de doctorat complet, de les encourager et de créer une ambiance conviviale et festive dans la salle.

Captation vidéo

Les finales des regroupements de *Ma thèse en 180 secondes* seront filmées. Les vidéos doivent être accessibles, *a minima* celle du finaliste, aux participants et aux institutions, dans les **10 jours** qui suivront la compétition en région. Les organisateurs régionaux devront s'assurer de faire signer aux candidats une cession de droits sur leur image, en rapport avec la diffusion de ces vidéos sur Internet et de leur mise en valeur dans les médias sociaux régionaux et nationaux (Facebook, Twitter, etc.).

Dans un souci d'équité, les captations vidéos **intégreront les animations** de début et de fin fournies par les organisateurs nationaux.

4. Finale internationale

Les trois lauréats récompensés par le jury pendant la finale nationale seront invités à participer à la finale internationale qui se déroulera en Belgique à l'automne 2017, avec des étudiants francophones. Les modalités d'organisation de cette finale internationale, ainsi que les activités qui y sont reliées, seront détaillées suite à la finale nationale.

IV - Coordonnées

Dans le cadre de votre participation au concours interne des universités, veuillez prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans votre regroupement universitaire. Tous les contacts sont disponibles sur le site mt180.fr.